

Les entreprises du paysage s'adaptent aux demandes sociétales

En Nouvelle-Aquitaine, les adhérents à l'association des entreprises du Paysage représentent pas moins de 46% du chiffre d'affaires réalisé en région. Un poids qui permet à l'Unep de représenter la profession et mener son rôle informatif.

par Elisabeth Hersand
eh.vienne.rurale@orange.fr

C'est cette année dans la Vienne que s'est déroulée l'assemblée générale des Entreprises du paysage (UNEP) de Nouvelle Aquitaine. L'association, qui regroupe les entreprises qui travaillent à l'aménagement de l'entretien des jardins et des espaces verts publics, comme privés, propose des formations, commissions techniques, information et défense de ses professionnels. « Nous réalisons beaucoup d'informa-

tion sur l'actualité sociale et réglementaire » explique Philippe Loosfeld.

Le paysagiste de Sèvres-Anxaumont, qui a pris la présidence de l'association de la Vienne en juin dernier ajoute que les évolutions réglementaires sont vraiment très fréquentes, et particulièrement difficiles à suivre. « Et le métier s'élargit dans le même temps ! Nous faisons désormais l'éclairage petite voirie, l'entretien de l'extérieur. Bref, tout ce qui concerne les aménagements extérieurs, avec ou sans plante. » Une évolution qui a débouché sur une augmenta-



Philippe Loosfeld accueillait dans son département l'assemblée de l'Unep Nouvelle-Aquitaine.

tion du nombre de professionnels dans le secteur. Aujourd'hui, les chiffres sont plutôt stables. L'association travaille notamment sur les solutions techniques pour

limiter le plus possible l'usage des produits phytosanitaires. « Cela passe par le thermique, l'usage d'eau chaude, mais aussi faire changer les mentalités des gens, et leur faire accep-

ter que quelques herbes qui poussent, c'est acceptable ! » Parmi les solutions déjà adoptées par les professionnels : le recours à des plantes couvre sols, qui empêchent l'arrivée d'adventices. Des pratiques qui seront détaillées lors de la foire de printemps de Poitiers, puisque la thématique de l'évènement sera les jardins. « La profession sera donc très présente : depuis les écoles de formation, jusqu'aux services municipaux, en passant par les entreprises locales ». En 2018, le congrès national de l'Unep se tiendra d'ailleurs à Bordeaux, les 19 et 20 octobre. De quoi faire le bilan de la création de l'Unep Nouvelle-Aquitaine, née de la fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, il y a un peu plus d'un an.

Bière locale et artisanale à la fête

Samedi 31 mars, les amateurs de bière sont conviés à un tout nouveau festival. Les acteurs locaux de la filière, réunis sous le nom «Poitou ça brasse» ont décidé de mettre le temps d'une journée leur travail à l'honneur. Avec tout ce qui va avec la bière: musique, rencontre et convivialité.

par Elisabeth Hersand
eh.vienne.rurale@orange.fr

Depuis une dizaine d'années, la bière fait un vrai retour sur les tables Poitevines. Parce que les boutiques spécialisées se multiplient. Mais aussi parce que les brasseurs locaux sont également de plus en plus nombreux: Neuville-de-Poitou, Montmorillon, Ligugé... Une tendance que les profes-

sionnels du secteur et leurs partenaires ont souhaité mettre en avant. Dès le mardi 27 mars et jusqu'au vendredi 30, cavistes et barmen partenaires organisent des événements spéciaux dans leurs établissements : tap takeover, accords met-bière, rencontre avec des brasseurs... Toujours sur le thème du partage et de la convivialité, l'association «Poitou ça brasse», organisatrice de l'évènement, ouvre les portes de l'univers



brassicole samedi 31 mars à La Rotative de Buxerolles. À partir de 11h, le salon accueillera plus de 20 brasseurs artisanaux qui seront heureux de faire découvrir (ou redécouvrir) leurs bières et d'échanger. Les résultats du concours de brasseurs amateurs seront dévoilés. À partir de 19h, changement de décor et place à la musique avec une programmation qui

va faire bouger ! Deux bars géants accueilleront la bière pression des brasseurs présents. Elle sera servie par les cavistes et barmen partenaires qui ont décidé de se retrouver et de fermer leurs établissements pour honorer la bière artisanale ! L'association «Poitou ça brasse» tient son assemblée générale ce dimanche 11 février à 10h30 à la Cervoiserie, Poitiers.

15 février

C'est la date limite pour payer le 1^{er} acompte provisionnel de l'impôt sur le revenu. Si le montant de votre impôt sur le revenu était supérieur à 350 € l'an dernier et que vous n'avez pas opté pour le prélèvement mensuel, vous devez verser deux acomptes provisionnels en 2018: le premier au 15 février 2018 et le second au 15 mai 2018.

Vous pouvez enfin adhérer au prélèvement mensuel: dans ce cas, faites-le avant le 15 février pour ne pas avoir à payer séparément votre 1^{er} acompte provisionnel. Votre premier prélèvement mensuel sera alors effectué le 15 du mois suivant celui de votre adhésion pour un montant équivalent aux mensualités dues depuis janvier. Le montant d'une mensualité correspond au dixième du montant de votre impôt de 2017.

RDV sur impots.gouv.fr ou sur l'application mobile « Impots.gouv » jusqu'au 20 février minuit et votre prélèvement sera effectué sur votre compte bancaire le 25 février.

EN IMAGE

Concept d'origine anglo-saxonne, la participation citoyenne, associe les habitants d'un même quartier dans la sécurisation de leur territoire sujet à un phénomène de délinquance. La commune de Chasseneuil-du-Poitou vient de s'engager dans la démarche. Elle est la 8^e dans le département: Saint Cyr a été la première le 1^{er} septembre 2015, Thuré le 22 mars 2016, Dangé St, Romain le 27 septembre 2016, Vivonne le 12 décembre

2016, Avanton le 21 mars 2017, Lussac les Châteaux le 16 mai 2017, et Montmorillon le 10 juillet 2017. Pleinement engagé dans la mise en œuvre de la prévention de la délinquance, le groupement de gendarmerie départementale de la Vienne développe depuis fin 2014 le dispositif de participation citoyenne en association avec les maires, les conseillers municipaux et la population de communes intéressées. Par l'intermédiaire des référents



des résidents, le maire et les forces de sécurité peuvent au vu des éléments transmis sur des présences suspectes ou agissements douteux de per-

sonnes étrangères aux lieux, mettre en place des contrôles orientés ou services de surveillance générale.

E.H.

Syndicat d'éleveurs de Limousines: AG le 16 février

L'association des éleveurs de Limousines se tiendra le vendredi 16 février. Rendez-vous à 10h30 à la salle des fêtes de Saulgé, pour l'AG statutaire, avant la présentation du Gaec des Iris. Une visite sera organisée dans l'exploitation après le déjeuner.